



Contrat de travail bizarre

Par **louloute54**, le **19/05/2011** à **19:08**

Bonjour, mon ami a signé un contrat en CDI, il aurait dû commencer le 20 de ce mois-ci ; la direction vient de téléphoner pour dire que suite à un problème avec la direction, il a pris un avocat, elle a dit de ne pas s'inquiéter et qu'il préviendrait 3 jours avant pour leur dire quand il commence. Je voudrais savoir si c'est normal vu que le contrat a été signé et qu'il devait commencer le 20. Merci